RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03214
Numéro SIREN : 501 705 792
Nom ou dénomination : ABALONE TT LANDES

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 22069

ABALONE TT LANDES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
501 705 792 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le - 8 NOV. 2019
sous le N° 22069
RCS N° 07B3214

COMPTES ANNUELS CLOS LE
31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

S A S ABALONE TT LANDES
44800 ST HERBLAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 229.06	3 229.06				
	Fonds commercial (1)	35 000.00		35 000.00	35 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	21 395.12	18 636.11	2 759.01	3 642.18	-883.17	-24.25
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				9 631.00	-9 631.00	-100.00
	Autres immobilisations financières	2 180.00		2 180.00	2 180.00		
	Total II	61 804.18	21 865.17	39 939.01	50 453.18	-10 514.17	-20.84
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	179 914.28	30 411.66	149 502.62	312 687.37	-163 184.75	-52.19
	Autres créances	121 266.00		121 266.00	314 644.51	-193 378.51	-61.46
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				21.02	-21.02	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	9 302.50		9 302.50	16 053.00	-6 750.50	-42.05
	Total III	310 482.78	30 411.66	280 071.12	643 405.90	-363 334.78	-56.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	372 286.96	52 276.83	320 010.13	693 859.08	-373 848.95	-53.88

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 2 180.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 072.40	144 235.01	-139 162.61	-96.48
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-33 783.88	40 832.30	-74 616.18	-182.74
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	81 288.52	295 067.31	-213 778.79	-72.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	18 653.37	13 767.87	4 885.50	35.48
	Emprunts et dettes financières diverses	6 324.19	2 472.63	3 851.56	155.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 651.48	67 612.19	-2 960.71	-4.38
	Dettes fiscales et sociales	148 580.73	314 181.46	-165 600.73	-52.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	511.84	757.62	-245.78	-32.44
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	238 721.61	398 791.77	-160 070.16	-40.14
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	320 010.13	693 859.08	-373 848.95	-53.88
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	238 721.61	398 791.77		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	948 178.26		948 178.26	1 485 696.60	-537 518.34	-36.18
Chiffre d'affaires NET	948 178.26		948 178.26	1 485 696.60	-537 518.34	-36.18
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 500.26	38 108.31	-14 608.05	-38.33
Autres produits			490.62	1 541.32	-1 050.70	-68.17
Total des Produits d'exploitation (I)			972 169.14	1 525 346.23	-553 177.09	-36.27
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			159 844.85	172 435.29	-12 590.44	-7.30
Impôts, taxes et versements assimilés			19 946.30	32 366.91	-12 420.61	-38.37
Salaires et traitements			674 156.99	1 039 790.65	-365 633.66	-35.16
Charges sociales			179 904.30	262 408.67	-82 504.37	-31.44
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 459.64	2 075.95	-616.31	-29.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 065.81		4 065.81	
Dotations aux provisions						
Autres charges			44.37	21 546.85	-21 502.48	-99.79
Total des Charges d'exploitation (II)			1 039 422.26	1 530 624.32	-491 202.06	-32.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-67 253.12	-5 278.09	-61 975.03	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	75.94		75.94	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	75.94		75.94	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 731.06	3 394.45	4 336.61	127.76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	7 731.06	3 394.45	4 336.61	127.76
2. Résultat financier (V-VI)	-7 655.12	-3 394.45	-4 260.67	-125.52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-74 908.24	-8 672.54	-66 235.70	-763.74
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41 124.36	49 504.84	-8 380.48	-16.93
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	41 124.36	49 504.84	-8 380.48	-16.93
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	41 124.36	49 504.84	-8 380.48	-16.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 013 369.44	1 574 851.07	-561 481.63	-35.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 047 153.32	1 534 018.77	-486 865.45	-31.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-33 783.88	40 832.30	-74 616.18	-182.74

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 320 010.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 948 178.26 Euros et dégageant un déficit de -33 783.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 37 094 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accuentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	38 229		
Installations générales agencements aménagements divers	10 642		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 177		576
TOTAL	20 819		576
Prêts, autres immobilisations financières	11 811		
TOTAL	11 811		
TOTAL GENERAL	70 859		576

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 229	38 229
Installations générales agencements aménagements divers			10 642	10 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 753	10 753
TOTAL			21 395	21 395
Prêts, autres immobilisations financières		9 631	2 180	2 180
TOTAL		9 631	2 180	2 180
TOTAL GENERAL		9 631	61 804	61 804

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	9 204	851		10 055
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 973	608		8 581
TOTAL	17 176	1 460		18 636
TOTAL GENERAL	20 406	1 460		21 865

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	851				
Matériel de bureau informatique mobilier	608				
TOTAL	1 460				
TOTAL GENERAL	1 460				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	27 303	4 066	957		30 412
TOTAL	27 303	4 066	957		30 412
TOTAL GENERAL	27 303	4 066	957		30 412
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 066	957		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 180	2 180	
Clients douteux ou litigieux	36 429	36 429	
Autres créances clients	143 485	143 485	
Personnel et comptes rattachés	923	923	
Impôts sur les bénéfices	35 958	35 958	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 806	9 806	
Divers état et autres collectivités publiques	17 188	17 188	
Groupe et associés	44 390	44 390	
Débiteurs divers	13 001	13 001	
Charges constatées d'avance	9 303	9 303	
TOTAL	312 663	312 663	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	9 631		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 653	18 653		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 651	64 651		
Personnel et comptes rattachés	3 873	3 873		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 237	80 237		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 785	43 785		
Autres impôts taxes et assimilés	20 686	20 686		
Groupe et associés	6 324	6 324		
Autres dettes	512	512		
TOTAL	238 722	238 722		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	14.4948	6 899			6 899

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	30 189
Total	30 189

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126
Emprunts et dettes financières diverses	6 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 446
Dettes fiscales et sociales	25 449
Autres dettes	512
Total	56 856

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 303
Total	9 303

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 081
Total (1)	2 081

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	125 201
Total	125 201

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT LANDES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
501 705 792 RCS NANTES

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de 33 783,88 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		-33 783,88 €
Autres réserves		5 072,40 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	0,00 €	
Autres		
Report à nouveau	-28 711,48 €	
TOTAL	**-28 711,48 €**	**-28 711,48 €**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	Néant	Néant	179 994,91 €
31.12.2016	Néant	Néant	130 046,15 €
31.12.2015	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

ABALONE TT LANDES
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
501 705 792 RCS NANTES

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de 33 783,88 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		-33 783,88 €
Autres réserves		5 072,40 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	0,00 €	
Autres		
Report à nouveau	-28 711,48 €	
TOTAL	**-28 711,48 €**	**-28 711,48 €**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	Néant	Néant	179 994,91 €
31.12.2016	Néant	Néant	130 046,15 €
31.12.2015	Néant	Néant	Néant

Greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT LANDES S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT LANDES S.A.S
43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-48

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT LANDES S.A.S

Siège social : 43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Landes S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Landes S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 1 7 0 5 7 9 2 0 0 0 4 9 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 229	AG 3 229		
	Fonds commercial (1)	AH	35 000	AI	35 000	35 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	21 395	AU 18 636	2 759	3 642
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		9 631
	Autres immobilisations financières*	BH	2 180	BI	2 180	2 180
	TOTAL (II)	BJ	61 804	BK 21 865	39 939	50 453
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	179 914	BY 30 412	149 503	312 687
	Autres créances (3)	BZ	121 266	CA	121 266	314 645
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		21
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 303	CI	9 303	16 053
	TOTAL (III)	CJ	310 483	CK 30 412	280 071	643 406
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	372 287	IA 52 277	320 010	693 859

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 180 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission. de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 072	144 235
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(33 784)	40 832
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	81 289	295 067
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 653	13 768
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 324	2 473
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	64 651	67 612
	Dettes fiscales et sociales	DY	148 581	314 181
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	512	758
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	238 722	398 792
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	320 010	693 859

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	238 722	398 792
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 528	13 606

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	948 178	FH		FI	948 178	1 485 697
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	948 178	FK		FL	948 178	1 485 697
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	23 500	38 108
	Autres produits (1) (11)					FQ	491	1 541
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	972 169	1 525 346
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	159 845	172 435
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 946	32 367
	Salaires et traitements*					FY	674 157	1 039 791
	Charges sociales (10)					FZ	179 904	262 409
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 460	2 076
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 066	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	44	21 547
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 039 422	1 530 624
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(67 253)	(5 278)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	76	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	76	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 731	3 394
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	7 731	3 394
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 655)	(3 394)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(74 908)	(8 673)

Cegid Groupe

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : S A S ABALONE TT LANDES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	41 124	49 505		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	41 124	49 505		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	41 124	49 505		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 013 369	1 574 851		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 047 153	1 534 019		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(33 784)	40 832		
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY				
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G				
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP				
	- Crédit bail immobilier	HQ				
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
(9)	Dont transferts de charges	A1	22 543	15 879		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
INDEMNISATION SUITE PROCES		41 124

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

S A S ABALONE TT LANDES
43 RUE BOBBY SANDS

44800 ST HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 320 010.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 948 178.26 Euros et dégageant un déficit de -33 783.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 37 094 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accuentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	38 229		
Installations générales agencements aménagements divers	10 642		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 177		576
TOTAL	20 819		576
Prêts, autres immobilisations financières	11 811		
TOTAL	11 811		
TOTAL GENERAL	70 859		576

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			38 229	38 229
Installations générales agencements aménagements divers			10 642	10 642
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 753	10 753
TOTAL			21 395	21 395
Prêts, autres immobilisations financières		9 631	2 180	2 180
TOTAL		9 631	2 180	2 180
TOTAL GENERAL		9 631	61 804	61 804

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 229			3 229
Installations générales agencements aménagements divers	9 204	851		10 055
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 973	608		8 581
TOTAL	17 176	1 460		18 636
TOTAL GENERAL	20 406	1 460		21 865

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	851				
Matériel de bureau informatique mobilier	608				
TOTAL	1 460				
TOTAL GENERAL	1 460				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	27 303	4 066	957		30 412
TOTAL	27 303	4 066	957		30 412
TOTAL GENERAL	27 303	4 066	957		30 412
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 066	957		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 180	2 180	
Clients douteux ou litigieux	36 429	36 429	
Autres créances clients	143 485	143 485	
Personnel et comptes rattachés	923	923	
Impôts sur les bénéfices	35 958	35 958	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 806	9 806	
Divers état et autres collectivités publiques	17 188	17 188	
Groupe et associés	44 390	44 390	
Débiteurs divers	13 001	13 001	
Charges constatées d'avance	9 303	9 303	
TOTAL	312 663	312 663	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	9 631		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 653	18 653		
Fournisseurs et comptes rattachés	64 651	64 651		
Personnel et comptes rattachés	3 873	3 873		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 237	80 237		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 785	43 785		
Autres impôts taxes et assimilés	20 686	20 686		
Groupe et associés	6 324	6 324		
Autres dettes	512	512		
TOTAL	238 722	238 722		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	14.4948	6 899			6 899

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le fonds commercial inscrit à l'actif a fait l'objet d'un test de dépréciation à la date de clôture.

La valeur actuelle du fonds de commerce étant estimée au moins égale à sa valeur comptable, il n'a été procédé à aucune dépréciation du fonds commercial.

Le fonds de commerce ayant une durée illimitée, notre société n'a pas opté pour l'amortissement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	30 189
Total	30 189

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	126
Emprunts et dettes financières diverses	6 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 446
Dettes fiscales et sociales	25 449
Autres dettes	512
Total	56 856

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 303
Total	9 303

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	2 081
Total (1)	2 081

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	125 201
Total	125 201

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE
agence d'emplois
GROUP
www.abalone-interim.com

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

nantes 2013 european green capital
ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail



DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2018 des sociétés :

- ABALONE ENERGIE
- ABALONE TT VENDEE
- ABALONE TT LANDES
- ABALONE TT REZE
- ABALONE TT TOULOUSE
- ABALONE TT ROMORANTIN
- ABALONE TT NANTES BATIMENT
- ABALONE TT 49-85
- ABALONE TT CHATEAUBRIANT
- FLY PARAL'AILE
- INEXIA
- ABALONE TT MANTES LA JOLIE
- ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
- ABALONE TT BRETAGNE
- IMPRO SOLUTIONS
- ABALONE RESEARCH
- ABALONE TT ORVAULT
- ABALONE TT BORDEAUX
- ABALONE TT ALTANTIQUE OUEST
- ABALONE TT LORIENT
- ABALONE TT LE MANS

Ainsi qu'un chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

AFNOR CERTIFICATION QUALITE SERVICE N° 0601 Abalone Group
UN GLOBAL COMPACT Network France WE SUPPORT